Quand la reine hittite vit en rêve l'herbe qui pouvait soigner Mon Soleil

Alice Mouton

Le présent article propose une édition du compte rendu oraculaire hittite KUB 22.61¹. Ce texte datant de l'époque impériale, (XIII^e siècle avant notre ère), doit probablement être attribué au règne du roi Hattušili III et de son épouse, Puduhepa.

Transcription²

Ro i	
x+1	<i>ki-i ku-it</i> NU.[SIG ₅
2'	e-da-ni A-NA Ú x [
3'	A-NA DINGIR ^{LIM} ku-e-da-[ni
4'	DINGIR ^{LUM} -ma-za-kán MUNUS. L[UGAL
5'	<i>e-ni-ma-kán</i> Ú : <i>pa-a</i> [<i>r</i>]-x x x x
6'	ŠÀ IGI ^{HÁ} : pa-ar-re-en-ti nu ma-a-an SIG ₅
7'	ma-a-an Ú-UL ku-it-ki SIG ₅ -ah-hi na-at x-an-x [
8'	ma-a-an-na a-ši Ú u-up-pí-ya-an te-e-pa-u-[
9'	ni-ni-ik-zi- ya ku-it-ki nu a-pád-da-ya x [
10'	GAR-ru ma-a-an-ma ú-ga-an u-up-pí-ya-an
11'	<i>a-ú-li-in-na</i> EGIR <i>-an Ú-UL da-a-i</i> KI.MIN <i>nu</i> KI[N NU [?] .SIG ₅ - <i>ru/du</i>]
12'	DINGIR ^{LUM} -za da-pí-an ZI-an IZI Ú-ya ME-aš
13'	na-at A-NA LUGAL ZAG-za GAR-ri NU.SIG ₅
14'	Ú <i>pa-ri-ya-u-wa-an-za ku-it</i> DUMU.MUNUS ^f <i>na-a-ya</i>
15'	fme-[m]i-ya-aš nam-ma-ya ^{LÚ.MEŠ} A.ZU ku-it še-ek-kán-z[i]
16'	nu Ú ^{HÁ} ku-it me-eg-ga-ya na-at-za a-ri-ya-mi
17'	ku-it-mu Ú SI x SÁ-ri ^{LÚ.MEŠ} A.ZU- <i>ya a-ri-ya-mi</i>
18'	「ku [¬] -iš-mu ^{Lú} A.ZU SI x SÁ- <i>ri nu-kán</i> Ú <i>A-NA</i> ^D UTU ^{ŠI}
19'	ŠÀ IGI ^{HÁ} a-pa-a-at : pa-ar-ri-it-ti KI.MIN nu KIN SIG ₅ -ru
20'	LU[GAL-u]š-za ZAG-tar ME-aš na-at-za-kán wa-aš-du-li ₁₂ ME-iš NU.SIG ₅
21'	[<i>ki-i ku-i</i>]t NU.SIG ₅ -ta e-da-ni-kán A-NA Ú DINGIR ^{LUM} ku-iš-ki x
22']- <i>ti-ya-at nu</i> KIN NU.SIG ₅ - <i>du</i> DINGIR ^{LUM} -za EGIR-an ar-ha
23'	-i]n ME-aš nu-kán an-da SIG ₅ -u-i
24'] SIG ₅ - <i>u-an-za</i> ZALAG.GA- <i>an</i> ME- <i>aš na-an pa-an-ga-u-i pa-[iš</i>]
25'] HUL ME-an nu-kán an-da SUD-li ₁₂ SIG ₅
26'	[ma-a-an-ma/na DINGIR ^{LUM} m]ar-ki-ya-an har-ti nu KIN NU.SIG ₅ -du
27']x-ta IZI ME-aš
28'] NU.SIG ₅

¹ Pour un commentaire de ce texte, voir mon article intitulé « KUB 22.61 (CTH 578) : comment traiter les yeux de Mon Soleil ? » à paraître dans die Welt des Orients en 2005. Je tiens à remercier A. Attia et G. Buisson qui me donnent l'opportunité de publier le présent article. Je leur dédie mes réflexions en témoignage de ma gratitude pour leurs constants encouragements amicaux.

² J'ai suivi la numérotation du premier copiste de cette tablette qui postule une tablette à quatre colonnes, à ce propos voir mes remarques dans l'article cité ci-dessus.

```
lx <sup>D</sup>UTU<sup>SI</sup>ma-a-an
Vo iv 1
2
                                                                    lx <sup>D</sup>UTU<sup>ŠI</sup>-ma-wa-kán
3
                                                                    ] x x IR-mi
4
                                                                    x-ma x x x x
5
                                                                      ]x x ku-it-ki (sur partie effacée) [
             ] x [
6
         「IGI<sup>]</sup>HÁ -w[a
                                                                          |x | im -ma me-[ma-...]
7
         ki-i x
                                                                   ...]-at pa-ah-ha-aš-ten[
8
                                                               I]-NA U<sub>4</sub>.10.KAM na-aš-ma x [
         nu-wa-ra-at-kán[
9
         [a]n-da tar-ni-iš-ki-[... MUNUS.L]UGAL-ma-wa im-ma me-ma-[i
         <sup>[D]</sup>UTU<sup>ŠI</sup>-wa ku-wa-pí hu-da-ak IGI<sup>HÁ</sup>-wa iš-tar-ak-[ta
10
11
         [nu]-wa A-BU <sup>I</sup>pí-ha-<sup>D</sup>U ku-it-ki Ú ú-da-aš [
12
         [nu] -wa-ra-at-kán A-NA DUTUŠI IGIHÁ-wa-aš an-d[a tar-ni-iš-ki-it?]
13
         e^{\int ni^{\dagger}} [ku-i]t Ú MUNUS.[LUG]AL ka-ni-iš-ta nu a-p[i]^2-...
         nu TE<sup>MEŠ</sup> SIG5-ru ni-eš-kán [GÙ]B-<aš> KA x U-i ši ta [ki]
14
15
         GÙB-za RA<sup>IŞ</sup> zi GAR-ri [1]2 ŠÀ DIR SIG<sub>5</sub> [
         IŠ-TU MUNUSŠU.GI IR QA-TAM-MA-pát nu KIN SIG<sub>5</sub>-[ru
16
17
         TI-tar Ú-ya ME-aš nu-kán DINGIR<sup>LIM</sup>-ni da-pí-i [pa-iš<sup>?</sup>
         INA^{\mathsf{T}}\mathsf{U}_{\mathtt{A}}^{\mathsf{T}}.2.\mathsf{KAM}^{\mathsf{D}}\mathsf{UTU}\;\mathsf{AN}\;\;\mathsf{GUB}\text{-}i\check{s}\;\;\mathsf{NINDA}.\mathsf{GUR}_{\mathtt{4}}.\mathsf{RA}\;\;i\check{s}\text{-}pa\text{-}[an\text{-}du\text{-}uz\text{-}zi\text{-}ya\;\;\mathsf{ME}\text{-}a\check{s}]
18
         [na-at] pa-an-ga-u-i pa-iš INA U<sub>4</sub>.3.KAM HU[L ME-an?
19
20
               nu-kán an-da SUD-li<sub>12</sub>
         e-ni-kán ku-it MUNUS.LUGAL Ú ŠÀ Ù [ka-ni-iš-ta]
21
         nu-kán pa-a-an-zi e-ni Ú A-NA ^{\lceil D}UTU^{\delta I \rceil} [IGI^{H\dot{A}}-wa-a\dot{s}]
22
23
         an-da tar-ni-iš-[k]i-u-an ti-an-z[i
24
         DUTU AN GUB-iš x x x [
25
         INA U<sub>4</sub>.2.KAM <sup>D</sup>MAH [GUB-iš
26
         INA U<sub>4</sub>.3.KA[M
                                                                    Traduction
                                                                                <sup>2</sup>Pour cette herbe [
         'Voici que (c'était) désfavorable.
                                                                                                                          <sup>3</sup>'la divinité pour
                                  ]. <sup>4</sup>La divinité [ ] la reine [ ] <sup>5</sup>'cette herbe à ] <sup>6</sup>'on appliquera dans les yeux. Soit c'est bénéfique, <sup>7</sup>'soit cela ne guérit en
         laquelle [
         appliquer<sup>3</sup> [
                                   ] <sup>8</sup> Si cette herbe envoyée [est] peu nombreuse [ ] <sup>9</sup> détruit quelque ] <sup>10</sup> qu'il mette. Mais s'il <sup>11</sup> ne reprend pas <sup>10</sup> la plante uga-<sup>4</sup> envoyée
         rien. ... [
         chose. Cela [
         11'et l'auli-, idem, que les so[rts soient favorables/défavorables.] 12'La Divinité a pris l'Ame
         entière, le Feu et l'Herbe <sup>13</sup>'et elle les a posés à la droite du Roi. (C'est) défavorable.

14'L'herbe à appliquer que la fille de Nāya, <sup>15</sup>'Memiya, et en outre que les A.ZU connaissent, <sup>16</sup>'du fait qu'(il y a) beaucoup d'herbes, j'interrogerai l'oracle (à ce sujet). <sup>17</sup>'Du fait que
         l'herbe m'aura été désignée par oracle, j'interrogerai l'oracle (au sujet) des A.ZU. 18'L'A.ZU
         qui m'aura été désigné (= dont l'identité a été déterminée) par oracle <sup>19</sup> appliquera cette <sup>18</sup> herbe <sup>19</sup> dans les yeux <sup>18</sup> de mon Soleil, <sup>19</sup> idem, que les sorts soient favorables. <sup>20</sup> Le r[oi] a
         pris le Favorable et l'a placé dans la Faute. (C'est) défavorable.
```

³ H. G. Güterbock/H. A. Hoffner (éd.), *The Hittite Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago* P (1997), 150 suggère de traduire ce verbe glosé par « to apply (a medicine) ».

⁴ La plante *uga*- est très peu attestée dans les sources hittites. Voir H. Ertem, *Boğazköy metinlerine göre Hititler devri Anadolu'sunun florası*, Türk Tarih Kurumu Yayınlarından VII. Dizi. Sayı 65, Ankara (1974), 26-27.

§3	²¹ [Voici que] c'était défavorable. Pour cette herbe, quelque divinité ²² [] Que les
82	sorts soient défavorables. La Divinité 22'-23' [] a pris [] et 24'[l'a placé] dans le Bien.
	²⁴ [] le Bon a pris l'Illumination et l'a donnée à la Communauté. ²⁵ [] le Mauvais
	(est) pris et (placé) dans le SUD-li. (C'est) favorable.
§4	²⁶ [Si (toi) divinité], tu as désapprouvé [], que les sorts soient défavorables. ²⁷ []
	a pris le Feu ²⁸ []. (C'est) défavorable.
iv	¹ [comme mon Soleil ² [] « Mon Soleil ³ [] je
	demande ⁴ [] ⁵ [] quelque chose [] ⁶ les yeux []
§5	di[t ⁵] de plus : [«] ⁷ Voici [] gardez [] ⁸ et cela [] le dixième jour
Ü	ou bien [] 9laiss[e ⁵] » Mais la [re]ine dit alors : « 10 Au moment où les yeux (de) mon
	Soleil sont tomb[és] rapidement malades, ¹¹ le père (de) Piha- ^D U a apporté une herbe ¹² et il
	l'[a mise] dans les yeux (de) Mon Soleil. »
	¹³ Voici [qu]e la reine a identifié l'herbe (en rêve) et ? ¹⁴ Que les chairs soient favorables.
§ 6	(On voit) le <i>nipašuri</i> à [gauc]he dans la Bouche et la Présence, le Renforcement [et la Santé]
	15 meurtris à gauche. Le <i>zizahi</i> est en place. (On voit) les [dou]ze circonvolutions (du côlon).
	(C'est) favorable.
	La même question (a été posée) par la Vieille Femme. Que les sorts [soient] favorables. 17
§ 7	Il/elle a pris la Vie et l'Herbe et il/elle [a donné] cela tout entier au Dieu []. ¹⁸ Le
	deuxième jour, le dieu Soleil (du) Ciel s'est mis debout, [il a pris] le Pain ordinaire et la
	Libation ¹⁹ et il a donné (cela) à la Communauté. Le troisième jour, le Mauvais [(a étê) pris]
	²⁰ et il (a été) dans le SUD- <i>li</i> . [(C'est) favorable.]
	²¹ Voici que la reine [a identifié] l'herbe dans (son) rêve. ²² On va ²³ mettre ²² cette herbe dans
§8	[les yeux] (de) Mon Soleil. ²³ []. ²⁴ Le dieu Soleil (du) Ciel s'est mis debout []
	25le deuxième jour, la Déesse-mère [s'est mise debout]. 26Le troisième jour, [
	ie deuxieme jour, ia Deesse-mere [s est mise debout]. Le troisieme jour, [

Fin du § 5, ce qui suit « Mais la reine dit alors... » appartient au récit d'un rêve. Ce récit est ici une proposition thérapeutique pour soigner la maladie qui frappe les yeux du roi. Pour les Hittites, le rêve peut être porteur d'un message divin. Savoir s'il est authentique et si l'on peut se fier aux éléments de son contenu est dévolu aux devins capables de poser des questions aux divinités et d'interpréter leurs réponses. Le début du § 6 (« Voici que... ») pose la question de l'authenticité du rêve et de la plante « vue ». La formulation elliptique « Que les chairs soient favorables », signifie : 1) il va être procédé à une divination par les chairs : un devin va sacrifier un mouton et observer comment se présentent ses entrailles, son art lui permettant d'y lire des configurations et de les classer en favorable ou défavorable et 2) il est postulé à l'avance que la réponse à la question posée sera oui, si, lors de cet examen, la configuration anatomique lue se révèle être du type « favorable ». Le passage qui va de « On voit... » à « côlon » relate la description « anatomique ». Enfin, la clausule « C'est favorable » exprime : 1) que la configuration anatomique observée est de type « favorable » et que 2) en conséquence, elle est une réponse par oui à la question posée. Mais, pour les devins une seule réponse n'est pas suffisante : ils procèdent à une contre-épreuve. Celle-ci fait l'objet du § 7 et elle est confiée à « la Vieille Femme » qui pratique une technique divinatoire particulière dite des sorts KIN. Elle se déroule sur 3 jours et repose sur la manipulation d'objets représentant des entités symboliques. Un compte rendu des configurations ainsi obtenues est donné pour chaque jour, sous forme d'une courte séquence narrative. La conclusion de ces trois jours de consultation est sûrement ici une réponse du type «c'est favorable » (correspondant au « que les sorts soient favorables ») puisque le début du § 8 affirme en substance : « Voici que la reine a bel et bien reconnu dans son rêve la plante à utiliser ». Mais il y a un autre problème à résoudre : est-ce bien à même les yeux de Mon Soleil (= le roi) qu'il faut appliquer cette plante ? La réponse se perd dans les cassures du § 8 mais elle a été obtenue par la technique des sorts KIN. Enfin, on peut imaginer qu'il faille encore par la suite déterminer le nom même du praticien de la santé (=A.ZU) chargé de la délicate intervention : ceci est une autre histoire.

⁵ Le temps et la personne de ce verbe ne sont pas déterminables.

Le bonus pour les non hittitologues : un main dans la main le long des paragraphes 5 à 8.